



Journal Homepage: -www.journalijar.com

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI:10.21474/IJAR01/19935
DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/19935>



RESEARCH ARTICLE

JALONS POUR LA RESTAURATION DE LA FAMILLE AUJOURD'HUI MILESTONES FOR THE RESTORATION OF THE FAMILY TODAY

Okry Koutchoro Allelua Magloire

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 15 September 2024
Final Accepted: 26 October 2024
Published: November 2024

Key words:-

Education, Relationship, Dignity,
Communication, Forgiveness

Abstract

The various crises, violence and disaffection experienced by the family today highlight the need for informed reflection with a view to its restoration. It is a question of provoking a synergy of the various actors in social life to restore the family. For the family is both upstream and downstream of all the dynamics of society, to the point where it would never be abusive to assert that society is worth what the family is worth. The fundamental question in this research has been to determine how to restore the family to its splendour and its full vocation as the foundation of hope for every human being. The main objective is to identify the milestones that will enable the family to be restored in such a way as to bring out its primary meaning as a primordial fact in all human existence. On the basis of documentary research and qualitative data, we have studied the various elements of family life. The results revealed that education is the determining factor in reclaiming and restoring the family. Education in values and a good preparation for marriage are a constitutive guarantee promising a radiant future for the family. A sense of communication and a willingness to forgive one another are the glue that binds family members together.

Copyright, IJAR, 2024.. All rights reserved.

Introduction:-

Le phénomène du divorce traverse, aujourd'hui, le monde entier d'un bout à l'autre. Quand bien même son taux n'est pas identique dans tous les pays et dans toutes les cultures, il ne demeure pas moins vrai que dans tous les cas, la réalité du divorce constitue une plaie profonde pour la société et une meurtrissure béante pour l'identité de l'homme aujourd'hui. Face à ce désolant spectacle du monde, nous nous portons à la question du devenir de la société avec des plaies aussi grandes. Il urge alors de frayer un passage dans l'horizon de plus en plus assombri de l'homme de notre temps pour laisser émerger une lueur d'espérance. Dans ce sens, il convient de proposer des lignes convaincantes pour la sauvegarde et la stabilité des liens familiaux aujourd'hui. Notre ambition ici n'est pas de résoudre de façon exhaustive la problématique du divorce mais plutôt et surtout de projeter une lumière sur la réalité en ouvrant des avenues pour la sauvegarde de la famille et des différents liens constitutifs de relation.

Notre analyse s'intéressera essentiellement aux différents éléments d'articulation de l'équilibre de la vie familiale. Dans une démarche bipartite nous centrerons l'attention sur l'éducation et la préparation au mariage d'une part et sur la communication et le sens du pardon dans le couple d'autre part

I- L'éducation et la préparation au mariage.

Les difficultés auxquelles est soumise la famille aujourd'hui sont multiples et multiformes. Elles ne pourront trouver de solution que par la famille et dans la famille. L'éducation constitue une base incontournable pour la sortie de crise. Et les armes dont peut se servir la famille pour affronter les réalités concrètes auxquelles elle est soumise sont essentiellement de deux ordres : l'éducation aux valeurs et une bonne préparation au mariage. L'une et l'autre de ces armes ont comme point de départ la famille.

L'éducation au sens des valeurs : la relation et dignité.

L'homme, un être de relation

La philosophie classique a pensé l'homme en termes de relation. L'homme est un être de relation. Un être qui ne peut vivre et s'épanouir que dans un rapport conséquent avec son milieu et ses semblables. Dans la Politique, Aristote (I, 2, 1253 a 2) suivant la traduction de J. Tricot (1977, p. 28) disait déjà à juste titre que l'homme est un animal social et plus exactement que « La cité est au nombre des réalités qui existent naturellement et (...) l'homme est par nature un animal politique. ». Saint Thomas d'Aquin (Ia-IIæ, q. 72, a. 4) renchérit en ces termes : "L'homme est naturellement un animal politique. Et c'est pourquoi les hommes désireraient vivre ensemble et non en solitaires, même si en aucune manière le besoin d'aide mutuelle ne les poussait à la vie sociale". Dans un autre passage Saint Thomas (CG, III, 117) indique que « l'amour mutuel est naturel parmi les hommes : le signe en est que par instinct naturel l'homme subvient à la nécessité d'un autre, même inconnu de lui, (...) comme si les hommes étaient entre eux par nature des familiers et des amis ».

Et il nous semble que ce point de départ définitionnel, quoique partiel sur l'homme, est la condition en même temps que la justification de toute description ou analyse du sujet humain dans ses différentes manifestations. Cette condition de relation, d'être-avec, donne tout son sens à la perspective éthique de la vie et de l'agir qui la caractérise. La pensée philosophique est donc pensée sur l'homme et sur tout ce qui est en relation avec lui, soit parce qu'il lui est premier ou fondateur (Dieu, la nature, la pensée, etc.), soit parce qu'il est constitutif de sa nature, soit encore parce qu'il représente son horizon, sa tension, sa quête d'accomplissement.

De nombreuses pensées ont essayé de cerner cette dimension relationnelle de l'homme. Nous privilégions ici spécialement les philosophies contemporaines personalistes et éthiques qui répondent mieux à la question que nous analysons. Une brève référence significative pourrait être faite à Husserl, Heidegger, Martin Buber, Gabriel Marcel et Lévinas. Ce choix se justifie par le fait qu'ils ont tenté de comprendre le mystère de l'être dans son essence et dans sa vérité profonde. « Aller aux choses-mêmes », comme le dit Husserl, c'est poser la condition d'une phénoménologie adéquate. La perspective phénoménologique et métaphysique de Husserl et Heidegger donne à saisir l'être, la personne, comme individu doté d'une capacité d'ouverture au monde qui l'entoure. A partir de cet acquit, Lévinas introduira et insistera sur la dimension éthique indispensable qui va au-delà de la simple connaissance comme englobement des autres en soi, pour poser la question d'une ouverture à l'altérité. L'évocation de ces penseurs précités se justifie par la parenté ou le lien généalogique de pensée. Lévinas s'offre mieux à notre problématique pour sa lumineuse éthique de la deuxième personne qui prend racine et grandit à partir du tribut qu'il doit aux autres.

Dans la réflexion sur le divorce et ses causes, les principes à tenir ferme pour une bonne analyse sont celles que nous propose Lévinas : un espace sein de dialogue et de don de soi. Mais nous tenons à apporter à la conception lévinassienne du don, de la liberté et de Dieu une correction qui la sort d'une certaine idée d'asservissement de soi. Le visage de l'autre n'implique pas du coup un rapport où l'autre n'a que des droits et le moi n'a seulement que des devoirs implacables et impératifs. Il y a plutôt une nécessaire reconnaissance d'une dignité égale où l'autre et moi sommes appelés au partage d'un bonheur égal et l'observance d'une éthique oblatrice réciproque. La liberté ici, loin d'être une obéissance obligatoire et sans discernement à l'impératif catégorique d'une loi, celle de Dieu, sera alors ouverture à la voix et à l'amour d'une Personne qui fonde la beauté du rapport : Jésus-Christ crucifié. L'éthique de l'altérité et le déficit permanent de la responsabilité réciproque offrent ainsi un terrain assez riche de recherche et de réflexion pour la question lancinante du divorce dans le couple.

La réalité du couple offre un lieu privilégié de rapport étroit où le visage de l'autre est une présence permanente qui, pour continuer d'exister et de se maintenir dans la lumière du mystère de l'amour vrai, a besoin de l'oblation de l'autre. Une dépossession du soi, une mise en abîme de l'orgueil personnel, pour se donner totalement et en toute responsabilité. Cette dimension de la relation à l'autre et du mystère de son visage vient en contraste à ce qu'a proposé jusque-là une certaine culture de la modernité centrée sur le moi ou le sujet et sur la totalité fermée sur elle-même de la connaissance. L'individualisme et le repli sur soi qui en ressortent jurent avec toute éthique de l'autre et

de la responsabilité. La vision du monde moderne occidental sur l'homme est celle trop étreinte de l'individu autonome, indépendant et rationnel sans référence aucune à Dieu. « Je peux penser par moi-même », « je veux vivre pour moi » : tels sont les paradigmes de l'individualisme marqué par la sécularisation. Emmanuel Mounier (1949) fait remarquer que « le régime de l'individualisme enferme l'homme dans une attitude de repli sur soi et de défense. Il produit un homme « sans attache ni communauté naturelle [...] tournant d'abord vers autrui la méfiance, le calcul et la revendication. »

Cette réflexion sur l'altérité lévinassienne, comme tout vrai discours sur l'homme, pour être total et vrai, doit nécessairement s'ouvrir à Dieu. Mais à Dieu comme Personne et non simplement et catégoriquement comme Loi, commandement. C'est d'un rapport d'amour libre qu'il s'agit ; rapport où les protagonistes ne s'enferment pas dans un amour réflexif et centré sur eux-mêmes, mais dirigé vers l'autre comme condition du bonheur personnel. La figure du Christ, l'Autre par excellence, constitue le modèle de tout visage et le lieu de la rencontre parfaite de toute altérité. Cette figure divine nous renvoie logiquement aux autres visages divins qui deviennent "Un" mais parfaitement différents dans l'amour et le respect réciproque. C'est la véritable communion. La relation du couple devrait être à l'image de la communion des Personnes divines.

La perte de la relation au prochain, de l'intelligence du cœur et de la vraie humanité est la conséquence du divorce d'avec Dieu. Ainsi la perte de toute relation avec Dieu est déjà le premier pas du couple vers le divorce.

La dignité de la personne humaine.

L'éthique de la relation se fonde sur des principes et des valeurs au nombre desquels nous comptons la dignité de la personne humaine. Cette dernière est d'ailleurs le gage d'une bonne réussite du rapport du sujet à l'altérité. La relation à l'autre naît, s'enrichit et perdure à condition que l'autre soit toujours perçu par moi, et moi par lui, comme un autre moi-même ; un semblable vu et accueilli dans son altérité propre, dans sa singularité irremplaçable ; un être aimé et respecté pour soi ; bref une personne reconnue dans sa dignité propre. Il n'y a donc de vraie relation que dans la reconnaissance de la dignité réciproque.

L'éthique de la relation nous a permis de voir que le don réciproque des personnes dans l'élan de l'amour oblatif fondé sur la personne de Dieu en Jésus-Christ, suppose un égal respect et même une vénération pour ce que l'autre a de fondamental. Dans le couple, l'égalité est fondée en ce que les personnes sont créées à l'image et à la ressemblance de Dieu, comme l'affirme le Livre de la Genèse (1, 26). Et unies par le lien du mariage, elles ne forment qu'une seule chair indissociable (Mt 19, 3-6). Dès lors, elles partagent les mêmes droits et sont appelées à une réalisation commune dans le respect de la spécificité propre de chacun. La réduction ad unum ou de l'un à l'autre est un viol à la dignité. Dans la perspective socio-anthropologique et selon le droit, la dignité de l'homme a un contenu.

La liberté et l'égalité, sans être le tout de la dignité de la personne, en constituent une base indispensable. La dignité a en effet un contenu précis qui réside dans les droits personnels. Ces derniers, indépendants de toute vie en société et même en couple, de toute entité extérieure à la personne, sont premiers. Il s'en suit que de par sa naissance, l'homme est déjà une personne avant même d'être membre de la société. Aucune instance purement humaine n'est habilitée à aliéner encore moins à redéfinir l'homme dont la substance a été définie au moment de la Création. Ceci met en évidence le caractère imprescriptible et inaliénable des droits personnels. Présentant la pensée du Pape Pie XII en la matière, J-Y. CALVEZ et J. PERRIN (1959, p 148) soulignent fortement que « l'individu les reçoit (ces droits) immédiatement des mains du Créateur, non d'un autre homme, ni de groupe d'hommes, non de l'État ou de groupes d'États, ni d'aucune autorité politique. Ces droits, l'individu les reçoit d'abord en lui-même et pour lui-même, puis en relation avec les autres hommes et avec la société, et cela non seulement dans l'ordre de l'action présente, mais aussi dans celui de la finalité ».

Sans chercher à être exhaustif sur le sujet, nous pouvons, à titre d'exemple ou de rappel énumérer quelques-uns de ces droits fondamentaux de la personne humaine : droit à la vie, à l'intégrité du corps et de la vie, droit aux soins, droit à la protection des dangers qui menacent la vie, droit au développement d'une vie corporelle, intellectuelle et morale, droit au travail comme moyen indispensable à l'entretien de la vie familiale, droit à l'usage des biens matériels dans la conscience de ses propres devoirs et des limites sociales, etc. La vie en société comme celle en couple repose sur ces droits pour garantir à la personne son plein épanouissement. La finalité normative de toute société est de tendre à la réalisation de la dignité de la personne.

Toutefois, ces droits restent essentiellement personnels et sont relevés par la responsabilité de l'individu. En effet, chaque individu, en sa qualité de créature, et subséquentement investi de dignité, porte la responsabilité personnelle et première de sa condition car ces droits qui le définissent sont ordonnés et articulés à l'accomplissement de sa nature. Il ne peut y tendre que dans la liberté, dans des choix conscients et libres et donc en toute responsabilité. Les relations dans le couple doivent être fondées sur cette liberté responsable pour que l'égalité de dignité des deux soit suffisamment perçue et respectée. La Sainte Ecriture (Gn 19,4) le dit si bien : " Homme et femme il les créa", et ceci les rend complémentaires.

Toutes ces données importantes dans leur rapport au problème du divorce montrent combien cette rupture constitue non seulement une méprise de ces valeurs fondamentales, mais surtout une limite pour ne pas dire un certain refus à les inclure dans la conception ordinaire du rapport juste entre les époux. La condition des enfants nés de ce mariage en crise est tout aussi liée à la non visibilité de ces mêmes valeurs à l'intérieur de la famille. Relation et dignité appellent un discernement plus responsable des problèmes et difficultés qui se posent au couple afin d'éviter que la séparation soit le dernier mot.

La préparation au mariage.

La mission de la famille

L'observation nous conduit au constat du fossé entre les générations en matière de stabilité des ménages. La question qui vient spontanément à l'esprit est celle de savoir pourquoi les plus anciens ont réussi à vivre ensemble quarante ou cinquante ans et plus et n'ont été séparés que par la mort. Ce questionnement trouve sa réponse la plus profonde dans la préparation à l'engagement matrimonial. En effet, tout comme la vie active d'un homme ne peut s'improviser mais s'éclot plutôt à la suite d'une longue formation et d'un apprentissage minutieux au métier, de même le mariage n'est pas un champ d'essai encore moins une donnée naturelle que l'on peut réussir sans aucun effort de préparation. Il nécessite une éducation à la base, une préparation immédiate au mariage et une formation permanente à la vie de couple et de parents responsables. Le point de départ de la préparation au mariage est la famille et cette préparation fait partie intégrale de l'éducation.

Beaucoup de parents ont démissionné quant à la préparation de leurs enfants à affronter les réalités concrètes de la vie. Ces réalités n'ont rien à voir avec le biberon encore moins les bombons friandises qui serviraient à apaiser l'enfant qui, ne pouvant pas encore parler, s'exprime par des pleurs ou s'agite. Il existe un âge pour chaque étape du développement d'un homme et des réalités concrètes avec des exigences propres liées à chaque stade. Aujourd'hui, la tendance est un recours à la facilité, à la fuite de la souffrance, à la recherche maximale de plaisir sensuel ou moral sans pour autant être prêt à en procurer aux autres et au-dessus de tout, la perte du sens de sacrifice.

Dans un passé pas encore trop lointain, il existait des rites d'initiation qui marquaient le passage de l'étape de l'enfance à celle de l'adulte. Ces rites soumettaient le jeune candidat à l'état adulte à de rudes épreuves pour lui faire acquérir le sens de la bravoure et surtout la capacité d'aborder la vie avec un esprit plus mature. Ainsi se développait chez les jeunes adultes le sens de l'endurance et de la persévérance. Dans certaines cultures et surtout africaines et indiennes la démission était considérée comme une trahison du sens de l'honneur et de la dignité des familles. Le courage de lutter et de vaincre faisait la fierté. Ainsi se consolidait non seulement la société mais aussi les foyers où les époux s'arrangeaient pour trouver des solutions par eux-mêmes et ne faisaient recours au conseil des anciens que dans des cas extrêmes.

Par ailleurs, beaucoup de jeunes s'engagent dans le mariage avec beaucoup d'illusions dans la tête, se limitant aux émerveillements enthousiastes de la beauté des noces des autres ou en s'enfermant dans des fantasmes isolés de la réalité. Ils oublient bien souvent les implications du lien matrimonial qui sont bien au-delà de l'aspect sensuel. Il faut avouer que ce phénomène est hautement encouragé par les médias et des films obscènes et peu instructifs. Et quand s'impose la réalité concrète, la désolation et la dépression s'installent. Et ceci parce que, justement, ces jeunes n'ont pas appris à vivre en communauté, à affronter l'épreuve de l'imbrication de plusieurs libertés où s'impose la nécessité du sacrifice, de la concession, du don et du pardon. Le temps des fiançailles bien souvent, loin d'être un moment de préparation et d'étude mutuelle pour mieux affronter la vie de couple, dégénère en anticipation de la vie conjugale et se réduit à la sensualité. La vie de couple ne s'improvise pas, elle s'apprend.

De même, il revient aux parents d'éduquer leurs enfants au sens de responsabilité. Elle est une caractéristique essentielle de l'homme mature et capable de gérer un foyer. Le véritable problème ici est celui de l'implication des parents eux-mêmes. Comment pourraient-ils éduquer au sens de responsabilité si eux-mêmes fuient leurs

responsabilités ? L'éducation se fait beaucoup plus en mode d'exemplarité qu'en mode d'injonctions verbales. La vie de témoignage des éducateurs parle plus fort que les cours magistraux de savoir-vivre qu'ils donneraient. Les parents eux-mêmes ont besoin de formation continue pour assumer jusqu'au bout leur rôle d'éducateurs et de parents.

En somme, le rôle de la famille consiste à préparer les enfants à franchir les étapes de leur développement et à faire le passage à l'âge adulte avec toutes les aptitudes requises pour l'engagement de vie en tant qu'époux et parents responsables. L'éducation de la vie affective, le sens de la responsabilité et du sacrifice, l'optimisme et le sens de la générosité dans le don de soi constituent les bases qu'il revient à la famille d'aider les enfants à construire pour mieux affronter la vie de couple. Quant à la préparation immédiate au mariage et la formation permanente après le mariage, ils incombent aux soins pastoraux de l'Eglise à travers ses pasteurs et ceux qui les aident dans ce rôle.

La mission de l'Eglise

Dans le contexte de la préparation des jeunes au mariage, le rôle de l'Eglise sera avant tout de faire connaître aux futurs époux, à travers une catéchèse bien approfondie le sens et la grandeur du mariage et les exigences liées à ce choix de vie sans passer sous silence les tâches essentielles de la famille qu'ils sont appelés à fonder à travers le lien matrimonial.

La catéchèse

A la croisée des tendances de tous ordres qui secouent le monde avec une grande diffusion de points de vue confus sur le mariage et la famille, il urge, pendant la préparation au mariage, qu'une catéchèse en bonne et due forme soit enseignée aux futurs époux pour restituer la vérité dans leur esprit et les éveiller à la grandeur et à la profondeur du mystère qu'ils approchent en s'engageant au sacrement du mariage. Cette catéchèse présentera le mariage comme une institution voulue par Dieu qui en est lui-même le premier référent. Le mariage est donc une réalité sacrée qui mérite d'être respectée et vécue avec un profond sens d'ouverture à la grâce de Dieu.

Les deux récits de la création de l'homme (Gn 1,31,ss et Gn 2,18-ss) se terminent sur une scène qui fonde cette institution du mariage. Dans le deuxième récit(Gn 2,18-ss), de tradition Yahviste, l'intention divine est bien précise : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je vais lui faire une aide qui lui soit assortie ». En effet, bien qu'il soit supérieur à tous les animaux, l'homme n'a pu trouver parmi ceux-ci cette aide qui lui corresponde. Il fait l'expérience de la solitude originelle c'est-à-dire une solitude qui ne dépendait pas du choix de sa liberté. Bien qu'au cœur d'une création toute faite, il se voyait pourtant tout seul. Et c'est alors que Dieu, voyant sa misère décide de lui faire une aide assortie (Gn 2,21...). Cette aide, il ne saurait la trouver que dans celle qui est l'os de ses os et la chair de sa chair. Celle-là, Dieu l'a créée pour lui. C'est pourquoi, quittant son père et sa mère, il s'attache à elle par amour et ils deviennent « une seule chair ». La sexualité trouve ainsi son sens en traduisant dans la chair l'unité des deux êtres que Dieu appelle à s'entraider dans l'amour mutuel. Quant au premier récit, celui sacerdotal, il présente le couple humain créé à l'image de Dieu pour dominer la terre et la peupler. La fécondité apparait comme la fin même de la sexualité (Gn 1,31.). Ces deux récits affirment l'idéal divin de l'institution matrimoniale.

L'unité duelle de l'homme et de la femme : « Cette fois, voici la chair de ma chair et l'os de mes os », constitue le fondement de l'indissolubilité du lien matrimonial. Tous deux font désormais « une seule chair ». On comprend alors que Jésus (Mt. 19,10 ss) reprecise cette base fondamentale du mariage en relevant l'erreur des scribes et pharisiens de son temps « N'êtes-vous pas dans l'erreur... l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux feront une seule chaire... ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ». L'homme et la femme créés par Dieu sont appelés à la communion. La fécondité qui demeure le socle de la famille germera comme un don de Dieu. Tout comme le mariage, la famille est une institution voulue par Dieu et tire son fondement dans la première injonction donnée par Dieu au premier couple humain : « Soyez féconds, multipliez-vous, dominez la terre et soumettez-la ». Cette unité repose sur le respect mutuel et surtout sur le regard de l'homme posé sur la femme comme un le respect mutuel et surtout sur le regard de l'homme posé sur la femme comme un "alter ego", un autre lui-même et non pas comme un esclave. Saint Paul y est clair et explicite. En amplifiant le « une seule chair » il démontre combien désormais ces deux créatures réalisent leur unité et va jusqu'à affirmer que de même que personne ne méprise son propre corps, de même, la femme ne mérite pas d'être méprisée puisqu'elle est désormais « une seule chair » avec l'homme. On saisit alors qu'avant même d'être une injustice et un tort à la femme, le divorce est d'abord une injustice d'ordre ontologique à l'homme lui-même et une blessure à l'unité et à la communion à laquelle l'homme et la femme sont destinés du fait même de leur création.

Par ailleurs, le Pape Jean Paul II (1981, p. 21) parlant du dessein de Dieu sur l'homme, indique que la décision de Dieu à la création « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance » fait de l'homme « image du Dieu Amour ». Sur cette réalité, le Pape Jean Paul II insiste : « Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance : en l'appelant à l'existence par amour, il l'a appelé en même temps à l'amour : Dieu est amour et il vit en lui-même un mystère de communion personnelle d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image et en le conservant continuellement dans l'être, Dieu inscrit en elle la vocation et donc la capacité et la responsabilité correspondante, à l'amour et à la communion. L'amour est donc la vocation fondamentale et innée de tout être humain ».

Cet amour auquel il est appelé, le porte à la communion dont la sexualité est le mode d'expression. Le Pape Jean Paul II (1981, p. 22) l'affirme sans réserve :

« ...la sexualité par laquelle l'homme et la femme se donnent l'un à l'autre par les actes propres et exclusifs des époux, n'est pas quelque chose de purement biologique, mais concerne la personne humaine dans ce qu'elle a de plus intime. Elle ne se réalise de façon véritablement humaine que si elle est partie intégrante de l'amour dans lequel l'homme et la femme s'engagent entièrement l'un vis-à-vis de l'autre jusqu'à la mort. La donation physique totale serait un mensonge si elle n'était pas le signe et le fruit d'une donation personnelle totale, dans laquelle toute la personne, jusqu'en sa dimension temporelle, est présente. Si on se réserve quoi que ce soit, ou la possibilité d'en décider autrement pour l'avenir, cela cesse déjà d'être un don total. Cette totalité, requise par l'amour conjugal, correspond également aux exigences d'une fécondité responsable... Le lien "unique qui rend possible cette donation selon toute sa vérité est le mariage, c'est-à-dire le pacte d'amour conjugal... »

Il en ressort que l'élément fondamental est le don, un don total et généreux. C'est alors la qualité du don qui détermine et qualifie l'amour. L'amour se vérifierait par la capacité du don généreux de l'un à l'autre. Saint Thomas d'Aquin (Ia-IIae q28, a2), en déterminant les trois mouvements de l'amour : l'union affective, le désir et l'union réelle met un accent particulier sur l'union affective en laquelle s'effectue le don de la présence de l'autre que par la médiation du désir tend vers l'union réelle. Il n'est donc pas possible de parler d'amour sans cette possibilité de don qui ouvre l'avenue de la promesse.

La communion se réalise dans ce don généreux et total de soi. Cette communion ne se limite pas aux seuls époux, elle s'ouvre sur la transcendance en prenant comme chemin la communion entre Dieu et les hommes en Jésus-Christ, l'époux qui aime et qui se donne comme sauveur de l'humanité en se l'unissant comme son corps. En unissant à lui, l'humanité comme une épouse à son époux, le Christ révèle la vérité originelle du mariage et rend l'homme capable de réaliser cette vérité entièrement en le libérant de la dureté de son cœur. Jésus indique à quel point va la profondeur et la grandeur de ce mystère.

De cette réalité éminemment noble deux éléments frappent l'attention : le don et le sacrifice. En effet, si le premier dans la générosité qui le constitue rend possible la communion des personnes et des cœurs, le second quant à lui rend cette communion sacrée. En se penchant sur l'étymologie du verbe "sacrifier", on se rend compte qu'il est composé de deux mots latins : "sacrus: sacré" et "fio, fieri: devenir". Par le sens du sacrifice, la communion entre les époux devient sacrée. Et c'est ce que Jésus a fait en acceptant de sacrifier sa vie pour l'humanité avec qui Dieu en Jésus fait alliance. Lui-même (Jn 15) affirme « Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ». Il ne se fait pas enlever sa vie, il la donne. De même que le don est la condition de la communion, de même le sens du sacrifice en est la mesure. Cette réalité du mariage est grande comme l'affirme Saint Paul. Elle est grande et noble mais porte en elle-même des exigences auxquelles doivent faire face les époux. Ces exigences, le Pape Jean Paul II les présente comme les tâches de la famille chrétienne dans l'exhortation apostolique "Familiaris Consortio". Le Saint Père formule en quatre axes les tâches essentielles de la famille : la formation d'une communauté de personnes, le service de la vie, la participation au développement de la société et la participation à la vie et à la mission de l'Eglise.

La formation d'une communauté de personnes:

Cette tâche tire tout son sens de l'être profond de l'homme qui est par essence un être de relation, qui ne peut se réaliser que dans un contexte communautaire. Mais ici, il ne s'agit pas d'une communauté quelconque ; bien au contraire, il s'agit du point de départ de toute vie et société : la famille. Cette communauté est fondée et animée par l'amour ouvrant à la communion capable de promouvoir une authentique communauté des personnes : De là, ressortent les caractéristiques qui, selon le Pape Jean Paul II (1981, p. 35), lui sont propres à savoir « l'indivisible

unité de la communion conjugale », l'ouverture de la communion aux enfants, membres de la famille, le respect des droits et devoirs de chacun dans la promotion de sa dignité. Car, selon lui (1981, p. 43), « en créant l'être humain "homme et femme", Dieu donne la dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme, en les enrichissant des droits inaliénables et des responsabilités propres à la personne humaine. »

Le service de la vie:

La bénédiction de Dieu (Gn1,28) accordée au premier couple humain « soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la » détermine clairement le but de la famille. Dieu, en créant l'homme et la femme porte à sa perfection l'œuvre immense de la création et couronne celle-ci par son image et sa ressemblance. Son dessein sur l'homme et la femme était et demeure encore, selon le Saint Père (1981, p. 53), de faire d'eux des participants « à son amour et à son pouvoir de Créateur et de Père, moyennant leur coopération libre et responsable pour transmettre la vie le don de la vie humaine. ». Alors se comprend que « le but fondamental de la famille est le service de la vie, la réalisation, tout au long de l'histoire, de la bénédiction de Dieu à l'origine, en transmettant l'image divine d'homme à homme, dans l'acte de la génération »

Le Concile œcuménique Vatican II (Gaudium et Spes no 50) affirme « un amour conjugale vrai et bien compris comme toute la structure de la vie familiale qui en découle, tend, sans sous-estimer pour autant les autres fins du mariage, à rendre les époux disponibles pour coopérer courageusement à l'amour du Créateur et du Sauveur qui, par eux, veut sans cesse agrandir et enrichir sa propre famille ». Le rapport de la famille à la vie ne se limite pas seulement au don de la vie mais s'étend aussi à l'entretien et à la réalisation de cette vie à travers le canal de l'éducation aussi bien des conjoints entre eux que des enfants qui sont les fruits bénis de leur communion.

La participation au développement de la société

De par son être propre, la famille est le fondement de la société en tant que premier noyau, origine de tous les membres de la société. Le concile (Apostolicum Actuositatum no 11) définit que « Le Créateur a fait de la communion conjugale l'origine et le fondement de la société humaine ». De fait, elle devient la cellule première et vitale de la société. Elle entretient un lien très étroit avec la société en tant qu'elle constitue le sanctuaire au sein duquel naissent les citoyens et où, selon le Pape (1981 p. 80) « ils font leur premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement ».

L'apport essentiel de la famille à la société consiste en l'expérience même de la communion et de la participation à la vie quotidienne de la famille : Ainsi selon le Pape (1981 p.80) « les relations entre les membres de la communauté familiale se développent sous l'inspiration et la conduite de la loi de la "gratuité" qui, en respectant et en cultivant en tous et en chacun le sens de la dignité personnelle comme source unique de valeur, se transforme en accueil chaleureux, rencontre et dialogue, disponibilité généreuse, service désintéressé, profonde solidarité. Ainsi, la promotion d'une authentique communion de personnes responsables dans la famille devient un apprentissage fondamental et irremplaçable de vie sociale, un exemple et un encouragement pour des relations communautaires élargies, caractérisées par le respect, la justice, le sens du dialogue, l'amour ». Ainsi par le biais de la famille peut s'humaniser et se personnaliser la société.

La participation à la vie et à la mission de l'Eglise

Il convient pour mieux comprendre la participation de la famille à la vie et à la mission de l'Eglise, commencer à comprendre le rapport étroit qu'il existe entre la famille et l'Eglise. En effet, la famille dans sa nature d'Eglise domestique est l'expression vivante et une représentation historique du mystère même de l'Eglise. Avant tout, c'est, suivant les mots du pape Jean Paul II, « l'Eglise Mère qui engendre, éduque, édifie la famille chrétienne en mettant en œuvre à son égard la mission du salut qu'elle a reçue de son Seigneur... En renouvelant la proclamation du commandement nouveau de la charité, l'Eglise anime et guide la famille chrétienne au service de l'amour, pour lui permettre d'imiter et de revivre l'amour même de donation et de sacrifice que le Seigneur Jésus nourrit pour l'humanité entière. En réalité, la famille reçoit de l'Eglise le fondement de son identité propre et les moyens de son déploiement. Ainsi donc, la participation de la famille à la vie et à la mission de l'Eglise n'est rien d'autre que la réponse à la relation que l'Eglise ouvre avec la famille. En tant qu'elle-même communauté de vie et d'amour, sa participation à la vie de l'Eglise doit se réaliser de façon communautaire. C'est donc ensemble que les époux en tant que couple, les parents et les enfants en tant que famille doivent vivre leur service de l'Eglise et du monde ».

L'éveil aux défis de la famille aujourd'hui.

Eu égard à sa dignité et à sa vocation, la famille ne peut se définir que dans le déploiement de sa constitution. Ainsi le Concile Œcuménique Vatican II (Gaudium et Spēs 48) affirme à juste titre que la famille est « communauté de vie et d'amour ». Et selon les mots de Jean-Paul II (1981 p. 33-34) « la famille a la mission de devenir toujours davantage ce qu'elle est, c'est-à-dire communauté de vie et d'amour dans une tension qui trouvera son achèvement-comme toute réalité créée et sauvée- dans le Royaume de Dieu ». Les enjeux, selon A. Lopez Trujillo (2007, 23), sont d'autant plus grands que la famille est la cellule de base de la société, « l'institution sur laquelle s'édifient les peuples et les cultures, au point que l'on peut affirmer que comme sont les familles, ainsi seront les sociétés qu'elles forment ». Les défis sont à la hauteur de son importance et de sa vocation.

Il faut reconnaître que pendant que des personnes et institutions éclairées et conscientes des enjeux œuvrent pour la consolidation, la protection et la promotion de la famille, une infinité d'agressions vient s'abattre sur l'édifice et tend à en entraver le développement et le progrès. Ces agressions sont nées des événements importants au niveau international comme la conférence du Caire sur la population et le développement, la rencontre au sommet de Copenhague et la Conférence de Pékin sur la femme. Les agressions vont jusqu'à toucher les différents aspects de la famille, à partir de son identité même, avec le prétexte de vouloir faire passer pour famille les différents types d'unions, même celles d'homosexuels et jusqu'à la relativisation des caractéristiques propres d'une institution naturelle telle que le mariage, c'est-à-dire l'unité et l'indissolubilité, ou encore à la banalisation dont le sexe fait l'objet. Et ceci accompagné d'une forte pression économique à laquelle sont soumises les familles.

Il convient d'ajouter qu'aujourd'hui, le sens des valeurs de la vie humaine tend à disparaître de plus en plus. : On pourrait même dire que l'on est passé « des menaces à la réalisation concrète d'attentats cruels contre la vie, à commencer par la vie qui repose encore dans le sein maternel, jusqu'à celle qui atteint un stade postérieur de développement, mais qui connaît la souffrance d'un handicap, de la maladie ou de la vieillesse. Les attaques contre la famille et la vie ont leurs racines dans une mauvaise compréhension de la liberté et de sa gestion. Le Pape Jean Paul II (1981 p. 13) met en lumière ce sens erroné et étrié de la liberté en ces termes: « ... A la racine de ces phénomènes négatifs, il y a souvent une corruption du concept et de l'expérience de la liberté, celle-ci étant comprise non comme capacité de réaliser la vérité du projet de Dieu sur le mariage et la famille, mais comme une force autonome d'affirmation de soi, assez souvent contre les autres, pour son bien-être ».

La communication dans le couple et le sens du pardon

L'homme est par essence un être de relation. Il ne saurait se réaliser sans le concours des autres qui constituent pour lui un appui, et un appel. Il ne peut se définir que par rapport à autrui aussi bien en remontant son ascendance que dans le contexte du rapport social. L'expression de cette relationalité est le langage. Ce langage, l'homme l'aurait historiquement émis dans la découverte de l'aide que son Créateur lui fit pour le sortir de sa solitude « Cette fois-ci voici la chair de ma chair, l'os de mes os ». Ainsi Geoffroi Marie, Alain et Elodie (2008) peuvent affirmer que le couple humain devient le lien par excellence de la parole et de la communication sous toutes ses formes. La communication au sein du couple est si riche et si délicate qu'elle pourrait porter en elle des sensibilités très grandes que la prudence permettra de déterminer. Les difficultés de communication sont à l'origine de conflits et crise relationnelles qui peuvent aboutir à des blocages, voire à des séparations irrémédiables. Ceci se vérifie aussi bien dans le travail que dans la famille et dans le couple. Le mariage se fortifie à travers un dialogue authentique et profond. On ne devrait pas recourir à ce dialogue seulement aux moments particuliers ou de crise. Il devrait faire partir de la vie quotidienne. La communication n'est alors pas de trop dans la vie du couple. Elle est, selon J. Yzaguirre et C. Frazier (2005), un art qui requiert partage et écoute réciproque. Cette communication encourage la compréhension et l'estime réciproque portant les conjoints à l'unité dans la diversité. Communiquer avec le partenaire devrait être un plaisir plutôt qu'un objet de crainte et de peur. La peur commence là où s'arrête la vérité. La vérité est comme une lumière qui luit dans les ténèbres et qui ne saurait être retenue cachée. Malheureusement de nombreux couples réduisent la fin ultime du dialogue à la résolution pratique des problèmes. La phrase « je voudrais te parler » est souvent interprétée comme « il y a un problème, nous devons en parler ». Finalement à quoi sert-il de vivre ensemble si le besoin de se parler doit être motivé par un éventuel problème. Evidemment aujourd'hui, le mensonge et la duplicité ont commencé par devenir un mode de fonctionnement ordinaire. Les époux devraient pouvoir trouver chaque jour un moment pour partager entre eux ce que chacun a vécu dans la journée.

Compte aussi, le mode d'établir la communication de manière à respecter l'autre et à surmonter les écueils et à favoriser une harmonie réelle.

Geoffroy Marie, Alain et Elodie (2008 p. 97) parlent de l'importance de la communication « non-violente » qui fait émerger un dialogue vrai et respectueux entre les personnes grâce à un mode d'exprimer une qualité de présence et un accueil authentique de l'autre. Cette communication part du postulat que chaque être humain possède en lui un trésor de bienveillance et d'empathie dont l'accès est rendu difficile par une éducation qui privilégie le jugement, la culpabilisation et la comparaison. La conséquence en est la déconnexion de ses propres émotions, la facilité du jugement et le manque d'écoute de ses besoins. Pour rencontrer l'autre en vérité et dans la bienveillance, la communication non-violente propose quatre étapes simples : l'observation, la connexion avec ses émotions et ses sentiments, l'identification de ses besoins et la formulation d'une demande.

Dans l'observation, il s'agit d'utiliser la richesse de nos sens pour porter un regard sur les situations et les faits. Les richesses du langage peuvent permettre de décrire les faits : observer, sentir, voir, entendre, se souvenir, remarquer, regarder, toucher... Cette forme de communication évite le jugement et les étiquettes, de même que les interprétations, les comparaisons, la déresponsabilisation ».

Quant à la connexion avec ses émotions et ses sentiments, il s'agit d'identifier et exprimer les émotions plutôt que de les masquer dans des formules qui sont des évacuations masquées. L'identification de nos besoins et la formulation d'une demande nous mettent en relation avec l'autre qui vient à notre rencontre. La vie de couple est si riche de surprises et de moments où les conjoints sont invités à sortir d'eux-mêmes pour aller à la rencontre de l'autre, sans toujours bien connaître les points d'accès. Construire les bases d'une communication équilibrée et respectueuse de chacun donne des pistes solides. Et ceci ne supprime pas les écueils du chemin. Au secours de l'homme blessé dans ces écueils du chemin vient le baume du pardon qui régénère.

Le passage de la communication à la nécessité du pardon est d'autant plus important que par le biais de la communication les conjoints opèrent une ouverture l'un sur l'autre dans la réalisation du don total d'eux-mêmes dans le mystère de communion qu'ils présentent chaque jour de leur existence.

Dans ce contexte, l'offense prend une connotation profonde selon la mesure de l'amour qu'elle vient briser. « En ce sens, les fautes qui blessent l'intimité d'une relation conjugale entre les époux ou la sereine confiance de la vie familiale sont les plus difficiles à pardonner. Plus le lien est fort et décisif pour la vie, et plus il est radical et naturel encore plus l'offense qui le perturbe est grave et le pardon difficile voire impossible. Le Psalmiste (Ps 55,13-15) en mesure la portée: "Si un ennemi m'insultait je l'aurais supporté, si un adversaire s'élevait contre moi je pourrais l'endurer. Mais toi, un homme de mon rang, mon familier, mon intime, notre amitié était si douce que nous allions d'un même pas dans la maison de Dieu." L'offense est alors comme une blessure profonde, eu égard à la position de l'offenseur par rapport à l'offensé. Il n'est cependant pas impossible de retrouver la paix. Celle-ci advient dans la mesure où de part et d'autre il se trouve un terrain de possible réconciliation. De même que l'offense vient de la mauvaise gestion de la liberté de l'un, de même la possibilité de la réconciliation dépend en grande partie de la liberté de l'autre à offrir le pardon demandé. Car, au-delà de ce que la personne peut décider avec sa raison et sa volonté, l'affectivité peut bloquer tout mouvement de réconciliation avec l'autre, parce que la mémoire retient les images et les souvenirs profonds des blessures non cicatrisées et toujours saignantes. Ainsi le théologien italien L. Melina (2006 p. 32) retient que la liberté nécessaire pour pardonner vraiment de tout son cœur, de toute sa personne et de toutes ses facultés requiert, une guérison qui aura besoin de temps et de travail intérieur très patient.

Le pardon qui reconstitue l'unité et restitue à la communion initiale toute sa portée n'est donc plus un mouvement unilatéral, mais bien plus nécessite une réciprocité car le pardon offert a son sens seulement s'il trouve dans l'autre son terrain d'accueil favorable, si le geste accompli le transforme et si lui aussi fait des pas pour rétablir la relation brisée. Il est bien douloureux d'offrir le pardon à quelqu'un qui vous offense encore par son refus. Malheureusement cette réciprocité requise par la réconciliation est de plus en plus rare en fonction de la banalisation du pardon aujourd'hui et surtout de l'égoïsme qui tend à penser avoir toujours raison ou être en droit d'exercer sa liberté sans penser que celle-ci s'arrête là où commence celle de l'autre ou qu'elle a besoin de se mettre en rapport avec celle de l'autre.

Ce théologien (2006 p. 33) indique que le tombeau de banalisation du pardon dérive surtout de la perte du sens profond et dramatique du péché suite à la médiocre réduction du sens de Dieu. Et pourtant, le pardon demeure un niveau très élevé de l'humanisation. Et loin d'être une faiblesse, elle constitue une force et un pied d'appel pour un nouveau départ plus résolu et plus ferme. Il consiste à ne pas réduire l'autre à son seul niveau de péché mais à lui donner une nouvelle chance, l'occasion de se redéfinir dans le courant de relation en reconstituant les brèches

ouvertes par l'offense. Quand bien même le pardon se vit dans un mouvement asymétrique, c'est-à-dire que chacun a le devoir de pardonner mais n'a pas nécessairement droit au pardon, le pardon demeure une dimension qui nous ouvre sur la vie de Dieu dans l'imitation de sa miséricorde. « Vous donc soyez miséricordieux comme votre Père Céleste est miséricordieux. »

En effet, l'offense au sein du couple fait faire aux conjoints l'expérience de la "dureté de cœur" dont parle Jésus (Mt 19,8) au pharisien et qui rend impossible l'unité de l'homme et de la femme, unité voulue par Dieu dans son dessein originel. Cette rupture causée par l'offense et le manque du pardon entraînent le manque de la capacité de vivre à fond le don de soi donnée dans le sacrement du mariage. A travers le pardon donné et reçu et surtout à travers la grâce du sacrement de la réconciliation, les conjoints retrouvent la joie du salut et l'avènement de ce "cœur nouveau" que Dieu a promis nous donner. La régénération du rapport entre les époux dont le péché commis par l'un ou les deux a blessé l'intimité consistera en la possibilité de recréer encore la confiance réciproque, présupposée nécessaire du don de soi. C'est sûrement difficile mais pas impossible. Et la joie de retrouver le soleil de la vie heureuse est d'autant plus grande que l'un et l'autre a fait l'expérience de l'obscurité de la nuit d'une relation brisée. Il n'est cependant pas nécessaire de faire l'expérience des douleurs de la menace du naufrage pour mieux apprécier la valeur de l'unité dans la communion.

En somme, de par leur nature les hommes sont des êtres de relations. Le couple humain encore plus vit de cette relation qui l'ouvre à la communion aussi bien immanente que transcendantale. L'équilibre des conjoints dépend en grande partie de leur capacité de communication et de pardon pour un don de soi total et vrai.

Conclusion:

L'espérance de la survie de la famille et de la stabilité des liens familiaux ne peut s'appuyer aujourd'hui que sur l'éducation au sens des valeurs et sur la redécouverte des dimensions intrinsèques de la personne comme celles de la relation et de la dignité. L'homme demeure essentiellement un être de relation et la dignité humaine qui lui est reconnue se vit et s'exprime dans ce contexte de relation. Le mariage répond à cette dimension ontologique qui le définit. Le divorce devient alors une entorse douloureuse à la plénitude à laquelle aspire l'homme de toute son énergie. Si à l'amont, les mesures préventives résident dans l'éducation au sens des valeurs et la préparation au mariage, en situation contextuelle, la communication et l'ouverture au pardon au sein du couple viennent comme une cure permanente qui dispose à aller au large dans cette aventure existentielle. Mais saura-t-on jamais en avoir suffisamment la mesure ?

Bibliographie:

1. ARISTOTE, La Politique, I, 2, 1253 a 2, traduction J. Tricot, 1977, Paris, Vrin,.
2. CALVEZ Jean-Yves, PERRIN Jacques, 1959, Église et Société Économique, Paris.
3. Concile œcuménique Vatican II
4. Geoffroi Marie, Alain et Elodie, 2008, Le Gendre, le couple durable, Paris, Edition du Jubilé.
5. Jean-Paul II, 1981, Familiaris Consortio, Paris, Pierre Téqui.
6. LOPEZ TRUJILLO Alfonso, 2007, le grand défi de la famille, Paris, Parole et Silence.
7. MELINA Livio, 2006, Per unaculturadellafamiglia : il linguagiodell'amore, Roma MarcianumPress.
8. MOUNIER Emmanuel, 1949, Le personnalisme, Que sais-je, Paris, P.U.F.
9. Saint Thomas d'Aquin, CG, III, 117
10. Saint Thomas d'Aquin, in octolibros politicorum Aristotelis expositio (Pol.), iii, 5, Roma, Marietti.
11. Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique Ia-IIæ
12. YZAGUIRE John, FRAZIER Claire, 2005, Il manuale del matrimonio felice, Roma.